

" et de l'Ottawa, " autorise la compagnie d'étendre sa ligne jusqu'à Prescott dans le Haut-Canada, soit en se dirigeant par Ste. Anne, Vaudreuil, Rigaud et vers Hawkesbury et de là à Prescott, ou dans la direction de St. Eustache, St. André et Grenville et de là à Prescott, mais le nom de Bytown ne se trouve pas dans l'acte et il n'y est fait aucune allusion, et il ne peuvent entreprendre de faire un chemin jusqu'à Bytown sans avoir au préalable obtenu de la législature un acte à cet effet, et ils n'ont pas donné les avis réguliers et requis.

Ainsi nous nous trouvons tous deux également dénués d'autorisation législative; mais de notre part la conviction que nous représentons les sentimens des citoyens, en même temps que nous possédons la confiance de la municipalité dont l'aide pécuniaire, nous est aussi dû doit empêcher de nous considérer comme animé de sentimens de rivalité. Les directeurs de la compagnie de l'Ottawa s'autogent le droit de disposer de nos intérêts et nous, comme citoyens de cette ville, nous résistons à cette prétention et nous repoussons le droit qu'ils réclament.

Nous demandons que dans la circonstance présente les intérêts de Montréal soient mis en première ligne et sauvegardés; nous vous adjurons de maintenir son titre et avant qu'il soit trop tard d'interposer votre autorité pour arrêter les desseins de ceux qui veulent détourner vers la frontière américaine, le commerce qui est de droit l'apanage de cette ville.

Nous vous conjurons d'intimer sans délai à nos représentans en Parlement le désir et la détermination de vos constituans qui sont aussi les leurs, sur ce sujet; le pressant, comme nous vous pressons aujourd'hui d'élever la voix contre toute tentative qui serait faite en Parlement de nature à mettre en danger nos plus chers intérêts.

Si nos observations ne peuvent vous convaincre n'en rejetez point la faute sur la cause que nous défendons et ne l'imputez qu'à mon incapacité de la défendre comme elle le mérite.

La voix de l'opinion publique ne trompe pas lorsqu'elle est calme et exempte de passions politiques et vous ne ferez que répondre à cette voix en décidant que les chemins de fer du Nord et de l'Ottawa doivent partir du cœur de la cité de Montréal.

Nous avons trop longtemps occupé votre attention, mais nous espérons sincèrement que nos efforts pour parer le coup qu'on voulait porter à cette ville, et pour assurer nos droits ne seront pas sans effet.

Nous insistons respectueusement mais avec

toute l'énergie dont nous sommes capables sur nos droits et demandons que votre honorable conseil nous fasse justice; comme nos représentans veillez de près à nos intérêts qui sont aussi les vôtres, et en toute occasion dirigez les améliorations et l'opinion publique dans la voie qu'ils doivent suivre, sans vous laisser influencer par des intérêts privés ou locaux, mais aussi sans laisser des intérêts contraires et injustes prévaloir sur les nôtres.

Nous avons été députés vers vous pour vous faire connaître les sentimens et les vœux de vos constituans et concitoyens; mais vous voyez aussi dans et autour de cette salle des hommes dont les cheveux blancs ont rarement honoré de leur présence cet appartement, d'autres moins âgés, mais occupant un rang distingué dans la société par leur état ou leur richesse, se sont empressés de se rendre à vos salles et les encomrent, veillant d'un œil jaloux sur leurs intérêts menacés, prêts et déterminés à les défendre. Vous comprendrez que si jamais l'opinion publique exempte de toute animosité politique s'est manifestée dans cette ville c'est dans cette soirée mémorable.

Comme cette allocution a déjà dépassé les bornes proposées nous devons prendre congé de vous, mais en le faisant, nous devons, suivant les termes de notre requête réitérer notre demande que vous refusiez toute aide pour la construction d'un chemin de fer à Bytown à moins que le terminus n'en soit dans le sein même de la ville et qu'il n'ait aucune divergence dans la direction de l'Etat de New-York avant d'arriver ici. Tout en vous faisant cet appel la voix unanime de nos concitoyens vous demande hautement de prêter l'aide et le crédit de la cité à la construction de toute ligne de chemin de fer qui passerait à l'Est de la Montagne de Montréal en gagnant Ste. Thérèse ou St. Eustache et Bytown.

Maintenant, M. le maire, nos adversaires ont publié dans la presse, et ont fait dire par des ingénieurs à leurs service, que notre plan n'était pas praticable, qu'il y avait dans notre route des obstacles naturels impossibles à surmonter. Eh bien! que ces messieurs sachent qu'il n'y a pas qu'un seul ingénieur dans le pays. Conjointement avec quelques amis j'ai fait examiner les prétendus obstacles qu'on nous indiquait, par un ingénieur de distinction, un arpenteur provincial et ingénieur civil. Je tiens en main l'opinion écrite de cet homme de l'art, et je vais vous en faire la lecture, avec votre permission, pour terminer mon allocution. On verra que rien ne